

Paris, le 28 avril 2025

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 21 AVRIL AU 25 AVRIL 2025**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 21 avril au 25 avril 2025 :

Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	22/04/2025	FR0010451203	45 825	21,8833	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	23/04/2025	FR0010451203	25 000	22,8047	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	24/04/2025	FR0010451203	48 998	22,5622	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	25/04/2025	FR0010451203	64 443	23,2478	XPAR
TOTAL				184 266	22,6660	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>